



LA FRANÇAISE

La Française Obligations Carbon Impact - action D - FR0010905281

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

📍 Produit

Produit : La Française Obligations Carbon Impact (action D)

Code ISIN: FR0010905281

Initiateur : La Française Asset Management. L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de La Française Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Française Asset Management est agréée en France sous le n° GP 97076, et réglementée par l'AMF. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion, www.la-francaise.com ou en appelant au + 33 1 44 56 10 00.

Date de production du document d'informations clés : 02/11/2023

📍 En quoi consiste ce produit ?

Type de produit : Compartiment de la SICAV LA FRANÇAISE

Durée de vie du produit : 99 ans

Objectifs :

L'objectif de l'OPC, de classification « Obligations et autres titres de créance libellés en euro », est de rechercher sur la période de placement recommandée supérieure à 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de son indicateur de référence en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtré préalablement selon des critères ESG et analysés sous l'angle de leur compatibilité avec la transition énergétique selon une méthodologie définie par la société de gestion. Le compartiment s'engage à avoir une moyenne pondérée des émissions de gaz à effet de serre du portefeuille par euro investis (scopes 1 et 2) au moins 50% inférieure à celle de l'univers d'investissement comparable représenté par l'indicateur de référence. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du compartiment tient compte de l'estimation du risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille et des frais de gestion.

Indicateur de référence : Bloomberg Euro Aggregate Corporate coupons réinvestis. L'OPC est géré activement et vise à obtenir une performance supérieure à celle son indice. La gestion du fonds est discrétionnaire: le fonds sera principalement exposé aux émetteurs de l'indice et pourra être exposé à des émetteurs non inclus dans l'indice.

Stratégie d'investissement :

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations émises par des entités privées ou publiques (jusqu'à 10% de l'actif net).

L'univers d'investissement initial du compartiment est construit à partir d'émetteurs publics membres de l'indice JP Morgan Hedged Eur Unit GBI Global (JHUCGBIG Index) et d'émetteurs privés qui appartiennent à la réunion des indices Bloomberg Euro Aggregate Total Return (LECPREU Index), Ice Global BB EUR (HE10 Index) et Markit Iboxx EUR Contingent Convertibles (IBXXC2CO Index) et analysé selon des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. La société de gestion a recours au centre de recherche « La Française Sustainable Investment Research » de l'entité « La Française Group UK Limited » spécialisée dans les critères d'investissement responsable. Le processus d'investissement se fait selon une double approche : l'intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion et Thématique.

Etape 1 : Filtrages quantitatifs – Approche en sélectivité : le processus de notation ESG est structuré en 5 étapes détaillées dans le prospectus. A la fin du processus, chaque émetteur se voit attribuer un score de 0 (le pire) à 10 (le meilleur). La part des émetteurs analysés au titre de ces critères ESG dans le portefeuille est supérieure à 90% des titres en portefeuille à l'exclusion des liquidités.

Sont écartés les 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial.

Etape 2 : Analyses carbone et financière : une analyse de la qualité de crédit des émetteurs est effectuée. Puis, une analyse "carbone" est réalisée sur des critères d'analyse liés au changement climatique. Ces critères existent à différents niveaux comme la performance historique des émissions carbone, la gouvernance et gestion des risques climatiques et la stratégie mise en œuvre par l'entreprise pour participer à la transition. Un score "carbon impact" est attribué à l'issue de cette analyse. Pour les émetteurs du secteur financier à faible intensité carbone, une analyse qualitative est réalisée en sus du score attribué. Pour les secteurs à très haute intensité carbone, une analyse qualitative de la performance carbone future de l'entreprise est réalisée en sus du score attribué. Il s'agit d'un calcul de « trajectoire » des émissions carbonées que nous confrontons aux trajectoires de décarbonation sectorielles. Lors de cette analyse qualitative, les analystes ESG et l'équipe de gestion vont estimer la capacité d'une entreprise à remplir ses objectifs de décarbonation face aux investissements actuels, à la performance passée et à la transformation de leur portefeuille de produits vendus. Les entreprises sont ensuite qualifiées, selon la méthodologie de la société de gestion soumise aux limitations précisées ci-dessus, en : i) bas carbone, ii) en transition selon la trajectoire de décarbonation sectorielle, iii) en transition mais ambitions requises et iv) retardataires selon le score attribué. Aucun investissement ne sera effectué dans les entreprises qualifiées comme retardataire. Le compartiment pourra également investir dans des obligations vertes pour lesquelles l'impact des projets environnementaux financés est mesurable. Ces obligations vertes devront respecter les quatre grands principes clés des « Green Bond Principles ».

Etape 3 : Mesure de l'empreinte carbone : l'objectif de réduction de l'empreinte carbone du portefeuille d'au moins 50% par rapport à l'indicateur de référence carbone. La méthodologie a une limite qui porte sur la qualité des informations collectées par l'Equipe de Recherche ESG et la transparence des différents émetteurs.

La sensibilité globale du portefeuille, qui est comprise entre 2 et 7, est ajustée selon les anticipations du gérant en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et des maturités. Le fonds est essentiellement investi en instruments de taux (obligations à taux fixe ou variable, sécurisées, indexées, bons du Trésor, TCN, billets de trésorerie, CD, BMTN, pensions livrées ou OPC). Les investissements seront réalisés dans des titres libellés en euro, émis par des entités privées et publiques. Le portefeuille sera investi dans des signatures «investment grade» (supérieures à BBB- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). En cas de dégradation de la signature d'un émetteur d'un titre déjà investi dans le portefeuille, le fonds pourra détenir des titres émis par des entités notées "high yield" (c'est-à-dire avec une notation inférieure à BBB- pour Standard & Poors ou Baa3 pour Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) dans la limite maximum de 10% de l'actif net du compartiment. Le portefeuille pourra investir jusqu'à 10% de son actif net dans des titres émis ou garantis explicitement par des Etats et/ou par des entités supranationales, banques multilatérales de développement, collectivités locales et régionales.

L'investissement dans les obligations contingentes convertibles est autorisé dans la limite de 10% de l'actif net. Le fonds pourra investir dans la limite de 10% dans des parts ou actions d'OPC et uniquement pour la gestion de trésorerie. Le fonds utilisera des instruments dérivés dans la limite d'une fois l'actif de l'OPCVM. Tous les risques associés aux actifs pourront être couverts et/ou exposés par des instruments financiers à terme (futures, forwards, options, swaps de taux, swaps sur indices).

Le fonds pourra avoir recours à des TRS.

Les derniers prospectus, la dernière valeur liquidative des actions, le rapport annuel et le document d'information périodique des actions du fonds : Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : www.la-francaise.com. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com. Toute information supplémentaire est communiquée par le Service Client Produits nominatifs via les coordonnées suivantes : serviceclient@la-francaise.com.

Investisseurs de détails visés :

Tous souscripteurs, plus particulièrement investisseurs particuliers

L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/US Person.

Dépositaire : Le Dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas S.A., située au 9, rue du Débarcadère 93500 PANTIN (le "Dépositaire"). BNP Paribas S.A., immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 662 042 449 est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis au contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dont le siège social est à Paris 9ème, 16 Boulevard des Italiens.

Autres informations :

Quotidien: Les rachats, centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00, sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative avec règlement en J+2.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation et/ou distribution et/ou report

🔍 Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques importants pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés
- Risque de crédit
- Risque de contrepartie

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performances

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période d'investissement recommandée : 3 ans Exemple d'investissement : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénarios			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 570 €	8 080 €
	Rendement annuel moyen	-24,32 %	-6,87 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 510 €	8 560 €
	Rendement annuel moyen	-14,88 %	-5,07 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 010 €	10 390 €
	Rendement annuel moyen	0,12 %	1,28 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 790 €	11 310 €
	Rendement annuel moyen	7,87 %	4,18 %

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit, calculées sur un minimum de 10 ans de données. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre: 09/2019 et 09/2022.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre: 11/2017 et 11/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre: 09/2013 et 09/2016.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

🔍 Que se passe-t-il si La Française Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

🔍 Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que vous avez investi 10 000 €.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	169,24 €	427,96 €
Incidence des coûts*	1,70 %	1,39 %

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,66 % avant déduction des coûts et de 1,28 % après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	0,50 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 50,00 €
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0,00 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,04 % maximum de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	103,48 €
Coûts de transaction	0,16 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	15,76 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0,00 €

🕒 Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Possibilités et conditions de désinvestissement avant l'échéance : Quotidien: Les rachats, centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00, sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative avec règlement en J+2.

🗉 Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle du Groupe La Française au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS (reclamations.clients@la-francaise.com), par téléphone au +33 (0)1 53 62 40 60, ou utiliser le lien du site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/service-clientele/>

📄 Autres informations pertinentes

Teneur de compte : BNP Paribas S.A.

Forme juridique : Sicav

Le fonds a des objectifs d'investissement durable spécifiques (article 9 SFDR).

Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance) sont disponibles sur le site internet de la société de gestion : www.la-francaise.com et figureront dans le rapport annuel.

De plus amples informations concernant l'inclusion de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de la Gouvernance) dans la politique d'investissement appliquée par la Société de gestion, la charte sur l'investissement durable, le rapport de stratégie climatique et responsable, la politique d'engagement et d'exclusion, peuvent également être consultées en ligne sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://www.la-francaise.com/fr/nous-connaître/nos-expertises/linvestissement-durable>.

Les performances passées de votre produit représentées sous forme graphique sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site : www.la-francaise.com. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com.

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com

En cas de litiges relevant des services d'investissements et des instruments financiers, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.